RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 08036
Numéro SIREN : 810 875 039
Nom ou dénomination : NextStage

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2019 sous le numéro de dépôt 118642



1919856601

| | |
|---|---|
| DATE DEPOT : | 2019-10-14 |
| NUMERO DE DEPOT : | 2019R118642 |
| N° GESTION : | 2015B08036 |
| N° SIREN : | 810875039 |
| DENOMINATION : | NextStage |
| ADRESSE : | 19 avenue George V 75008 Paris |
| DATE D'ACTE : | 2019/06/11 |
| TYPE D'ACTE : | PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE MIXTE |
| NATURE D'ACTE : | CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE |

AGM du 11.6.2019

CV

158036

**NEXTSTAGE**

*Société en commandite par actions au capital de 7.542.894 euros*
*Siège social : 19, avenue George V – 75008 Paris*
*RCS Paris 810 875 039*

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Service du R.C.S.
Dossier déposé le 14 OCT. 2019
RUB642

L'an deux mille dix-neuf,
Le onze juin à dix heures,

Les actionnaires de la société NextStage, société en commandite par actions au capital de 7.542.894 euros, divisé en 2.514.298 actions d'une valeur nominale de 3 euros chacune, identifiée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 810 875 039, dont le siège social est sis 19, avenue George V – 75008 Paris (la "**Société**") se sont réunis en assemblée générale mixte (Ordinaire et Extraordinaire) le mardi 11 juin 2019 à 10 heures, à la Maison du Danemark, sise 142, avenue des Champs Elysées – 75008 Paris, sur convocation du président du Conseil de surveillance.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires, et qui a été émargée par les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés.

L'assemblée est représentée par Monsieur Jean-François Sammarcelli, pris en sa qualité de président du Conseil de surveillance de la Société.

Matignon Développement 3, représentée par Mme Anne Visonneau, et NextStage Croissance, représentée par M. Jean-Marc Moriani, actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix, et acceptant cette fonction, sont désignés en qualité de scrutateurs.

M. Corentin Kerhuel, Directeur juridique et RCCI de NextStage AM, acceptant cette fonction, est désigné en qualité de secrétaire.

La société KPMG, représentée par Monsieur Gérard Gaultry, commissaire aux comptes titulaire de la Société, dûment convoqué, est présent.

La société RSM, représentée par Monsieur Fabien Crégut, commissaire aux comptes titulaire de la Société, dûment convoqué, est présent.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 1.448.053 actions avec droit de vote sur les 1.910.263 actions avec droit de vote composant le capital social de la Société.

Le président, après avoir constaté que l'assemblée réunissait plus du quart des actions ayant le droit de vote, déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut délibérer valablement comme assemblée générale tant ordinaire qu'extraordinaire.

Il informe l'assemblée de la présence de tiers et que la Société n'a pas reçu de demande de dépôt de résolutions de la part de ses actionnaires.

Le président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les lettres de convocation à l'assemblée générale adressées à tous les actionnaires détenteurs de titres au nominatif depuis un mois au moins avant la date de l'avis de convocation ;

- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation à l'assemblée générale adressée aux commissaires aux comptes ;

- la feuille de présence à l'assemblée générale à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ainsi que les formulaires de vote par correspondance ;

- un exemplaire des statuts de la Société ;
- la plaquette des états financiers IFRS et comptes sociaux annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 (bilan, compte de résultat et annexes) ;
- les rapports du gérant et du conseil de surveillance à l'assemblée générale ;
- les rapports du commissaire aux comptes à l'assemblée générale ;
- la copie de l'accord de l'associé commandité sur les propositions soumises au vote de l'assemblée générale ;
- l'ordre du jour de l'assemblée générale ;
- le texte des résolutions.

Le président fait observer que la présente assemblée générale a été convoquée conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables et que l'ensemble des documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires applicables ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais requis, ce dont l'assemblée générale lui donne acte.

Plus généralement, les actionnaires présents et représentés reconnaissent avoir pu prendre connaissance de l'ensemble des documents et informations leur permettant de se prononcer en tout connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation, de sorte que leur droit d'information concernant les questions figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée est pleinement satisfait.

Le président indique que l'assemblée est donc appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

***De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :***

[...]

***De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :***

[...]

- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 ;
- Approbation des états financiers IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Nomination de Madame Valérie Chapoulaud-Floquet en qualité de membre du Conseil de surveillance ;

[...]

- Délégation de pouvoirs pour les formalités.

Puis, le président présente à l'assemblée, sous une forme résumée, les rapports du gérant et du Conseil de surveillance, ainsi que le rapport sur le gouvernement d'entreprise, rappelant que ces documents sont à la disposition des actionnaires dans le dossier remis et/ou dans le document de référence. Dans ce cadre, le Président explique les évolutions de la gouvernance de la Société, ainsi que les choix réalisés en matière de RSE et de rémunération des dirigeants.

L'assemblée générale en prend acte.

[...]

Puis personne ne demandant plus la parole, après un rappel du quorum atteint, le président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour, en corrigeant le texte des résolutions proposées de quelques erreurs matérielles n'affectant pas leur compréhension.

**[...]**

Puis, le président présente à l'assemblée, sous une forme résumée, les rapports du gérant et du Conseil de surveillance, ainsi que le rapport sur le gouvernement d'entreprise, rappelant que ces documents sont à la disposition des actionnaires dans le dossier remis et/ou dans le document de référence. Dans ce cadre, le Président explique les évolutions de la gouvernance de la Société, ainsi que les choix réalisés en matière de RSE et de rémunération des dirigeants.

L'assemblée générale en prend acte.

Le président informe également les actionnaires que l'associé commandité de la Société, la société NextStage Partners, a été consulté sur les opérations figurant à l'ordre du jour et soumises à l'approbation de la présente assemblée générale et a donné son accord conformément aux dispositions statutaires.

Puis, le président donne la parole à MM. Grégoire Sentilhes et Jean-David Haas afin qu'ils fassent une présentation synthétique des faits marquants et des chiffres clefs en 2018.

Ils effectuent également une présentation du bilan, des résultats (aux normes IFRS) et de l'ANR.

MM. Sentilhes et Haas présentent ensuite successivement les sociétés du portefeuille de la Société, au 31 décembre 2018, mais également les investissements réalisés au cours du premier trimestre 2019 et quelques éléments prospectifs.

Le président fait ensuite un point sur les évolutions constatées de la gouvernance et son renforcement.

Il est ensuite donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

Le président présente les résolutions proposées et déclare se tenir à la disposition de l'assemblée pour fournir à ceux des membres qui le désirent, toutes explications et précisions nécessaires ainsi que pour répondre à toutes observations qu'ils pourraient juger utiles de présenter.

Il est répondu aux questions des actionnaires.

Puis personne ne demandant plus la parole, après un rappel du quorum atteint, le président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour, en corrigeant le texte des résolutions proposées de quelques erreurs matérielles n'affectant pas leur compréhension.

**ORDRE DU JOUR**

***De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :***

[...]

***De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :***

[...]

- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 ;
- Approbation des états financiers IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des conventions réglementées ;

[...]

- Nomination de Madame Valérie Chapoulaud-Floquet en qualité de membre du Conseil de surveillance ;

[...]

- Délégation de pouvoirs pour les formalités.

Puis, le président présente à l'assemblée, sous une forme résumée, les rapports du gérant et du Conseil de surveillance, ainsi que le rapport sur le gouvernement d'entreprise, rappelant que ces documents sont à la disposition des actionnaires dans le dossier remis et/ou dans le document de référence. Dans ce cadre, le Président explique les évolutions de la gouvernance de la Société, ainsi que les choix réalisés en matière de RSE et de rémunération des dirigeants.

L'assemblée générale en prend acte.

[...]

Puis personne ne demandant plus la parole, après un rappel du quorum atteint, le président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour, en corrigeant le texte des résolutions proposées de quelques erreurs matérielles n'affectant pas leur compréhension.

[...]

**Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

**Douzième résolution** *(Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2018).* — L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion de la gérance, du rapport du conseil de surveillance ainsi que des rapports des commissaires aux comptes concernant l'exercice clos le 31 décembre 2018,

approuve tels qu'ils lui ont été présentés les comptes sociaux dudit exercice, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports,

constate, en application des dispositions de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, sont d'un montant nul au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2018.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée de la manière suivante :**

| | |
|---|---|
| **Votes pour :** | **2.394.486** |
| **Votes contre :** | **0** |
| **Abstentions :** | **0** |

**Treizième résolution** *(Approbation des états financiers IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2018).* — L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise des rapports de la Gérance, du Président du Conseil et des commissaires aux comptes sur les états financiers IFRS au 31 décembre 2018, approuve ces états financiers tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 14 003 686 euros.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée de la manière suivante :**

| | |
|---|---|
| **Votes pour :** | **2.394.486** |
| **Votes contre :** | **0** |
| **Abstentions :** | **0** |

**Quatorzième résolution** *(Quitus à la gérance).* — L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne quitus à la gérance de sa gestion pour l'exercice social ouvert le 1er janvier 2018 et clos le 31 décembre 2018.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée de la manière suivante :**

| | |
|---|---|
| **Votes pour :** | **2.394.486** |
| **Votes contre :** | **0** |
| **Abstentions :** | **0** |

**Quinzième résolution** *(Affectation du résultat de l'exercice).* — L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion de la gérance,

constate que les comptes annuels font apparaître une perte d'un montant de 9 258 312 euros, et que le

compte report à nouveau était, à la clôture de l'exercice et avant affectation du résultat, débiteur d'une somme de 9 678 345 euros,

décide, conformément à la proposition du conseil de surveillance, d'affecter l'intégralité du montant du résultat déficitaire de l'exercice, soit la somme de 9 258 312 euros, au compte report à nouveau,

prend acte que, du fait de cette affectation, le compte report à nouveau est désormais débiteur de la somme de 18 936 657 euros,

constate, en application des dispositions de l'article 243 du Code général des impôts, qu'il n'a pas été distribué de dividendes aux actionnaires au cours des trois derniers exercices sociaux.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée de la manière suivante :**

| | |
|---|---|
| **Votes pour :** | **2.394.486** |
| **Votes contre :** | **0** |
| **Abstentions :** | **0** |

**Seizième résolution** *(Approbation des conventions réglementées).* — L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport annuel du conseil de surveillance et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements relevant des dispositions combinées des articles L.226-10, L.225-38 à L.225-43 du Code de commerce, approuve ce rapport dans toutes ses dispositions ainsi que les conventions, engagements et opérations dont il fait état, conclus ou exécutés au cours de l'exercice 2018.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée de la manière suivante :**

| | |
|---|---|
| **Votes pour :** | **2.385.986** |
| **Votes contre :** | **8.500** |
| **Abstentions :** | **0** |

[...]

**Dix-neuvième résolution** *(Nomination de Madame Valérie Chapoulaud-Floquet en qualité de membre du Conseil de surveillance).* — L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du gérant, décide de ratifier la cooptation de Madame Valérie Chapoulaud-Floquet en qualité de membre indépendant du Conseil de surveillance, en remplacement de Madame Sophie Dumas, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de cette dernière soit jusqu'au jour de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée, en 2020, à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2019.

L'assemblée générale prend acte que Madame Valérie Chapoulaud-Floquet a fait savoir par avance à la Société qu'elle acceptait sa cooptation en qualité de membre si celle-ci était votée par l'assemblée, et qu'elle satisfaisait à toutes les conditions requises pour l'exercice dudit mandat.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée de la manière suivante :**

| | |
|---|---|
| **Votes pour :** | **2.394.486** |
| **Votes contre :** | **0** |
| **Abstentions :** | **0** |

[...]

**Vingt-deuxième résolution** *(Délégation de pouvoirs pour les formalités).* —L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du gérant, délègue tous pouvoirs au gérant ou au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes pour effectuer toutes les formalités légales nécessaires.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée de la manière suivante :**

| | |
|---|---|
| **Votes pour :** | **2.394.486** |
| **Votes contre :** | **0** |
| **Abstentions :** | **0** |

*

*  *

Extrait certifié conforme

**Le Gérant, NextStage AM**
*Représenté par Monsieur Grégoire Sentilhes*